

COMPTES ANNUELS 2021



LiFi - Gare de Lyon - Paris

Masque de beauté OVE – Lucibelle Paris



Espace Tiffany & Co -Exposition universelle Dubaï -Procédés Hallier

COMPTE DE RÉSULTAT

Données en K€	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires net	3	6 113	6 307
Achats consommés	4	(3 015)	(3 733)
Marge sur achats consommés en % du chiffre d'affaires		3 097 50,7%	2 574 40,8%
Charges externes	5	(2 774)	(2 346)
Charges de personnel	6	(3 016)	(2 921)
Impôts, taxes et versements assimilés	7	(70)	(185)
Autres produits d'exploitation	8	582	451
Autres charges d'exploitation	9	(26)	(3)
Excédent brut d'exploitation		(2 209)	(2 430)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	10	(432)	(375)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 640)	(2 805)
RESULTAT FINANCIER	11	(640)	2 960
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 280)	155
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12	181	(569)
Impôts sur les bénéfices	13	284	399
RESULTAT NET		(2 816)	(15)

BILAN

ACTIF - Données auditées en K€	Notes	Brut 31/12/2021	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	14	3 473	(2 582)	892	712
Immobilisations corporelles	15	1 064	(782)	282	357
Immobilisations financières	16	17 845	(11 041)	6 804	8 183
Total de l'actif immobilisé		22 383	(14 404)	7 978	9 252
Stocks et en-cours	17	3 333	(731)	2 602	1 920
Créances clients et comptes rattachés	18	2 596	(2 321)	275	542
Autres créances	19	3 374	(212)	3 162	3 237
Valeurs mobilières de placement & disponibilités	20	616		616	454
Charges constatées d'avance		170		170	129
Total de l'actif circulant		10 089	(3 264)	6 825	6 282
Ecarts de conversion actif		-	-	-	-
Total de l'actif		32 471	(17 668)	14 803	15 534

PASSIF - Données auditées en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social		2 811	2 807
Prime d'émission		534	523
Report à nouveau		(15)	
Résultat de l'exercice		(2 816)	(15)
Subventions d'investissement		7	11
Provisions réglementées		178	164
Total des capitaux propres	21	698	3 490
Autres fonds propres	22	975	1 142
Provisions pour risques et charges	23	492	327
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24	3 942	1 522
Emprunts et dettes financières diverses	25	4 139	4 246
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25	1 487	1 425
Dettes fiscales et sociales	27	1 027	1 177
Autres dettes	28	2 042	2 205
Total des dettes		12 638	10 575
Total du passif		14 803	15 534

SITUATION NETTE

Données en K€ (sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subv. d'investiss ¹	Prov. réglementées	Total
Au 31 décembre 2019	14 193 496	14 193	42 784	(49 130)	(5 175)	15	151	2 838
Affectation de résultat				(5 175)	5 175			-
Imputation des pertes		(11 521)	(42 784)	54 305				0
Subvention d'investissement						(5)		(5)
Dotation aux provisions réglementées							13	13
Augmentation de capital résultant de l'acquisition d'actions gratuites	25 160	5	(5)					-
Augmentation de capital résultant de la souscription de 692 966 actions au prix de 1€ (net de frais)	692 966	131	528					659
Résultat net de la période					(15)			(15)
Au 31 décembre 2020	14 911 622	2 807	523	0	(16)	10	164	3 490
Affectation de résultat				(15)	15			-
Imputation des pertes								-
Subvention d'investissement						(4)		(4)
Dotation aux provisions réglementées							13	13
Augmentation de capital résultant de la souscription de 18 146 actions au prix de 1€ (net de frais)	18 146	3	10					14
Résultat net de la période					(2 816)			(2 816)
Au 31 décembre 2021	14 929 768	2 811	534	(15)	(2 816)	6	178	698

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

GÉNÉRALITÉS.....	6
Note 1 Principes et méthodes comptables	7
Note 2 Faits marquants de l'exercice	10
NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	12
Note 3 Chiffre d'affaires	12
Note 4 Achats consommés	12
Note 5 Charges externes	13
Note 6 Effectifs et charges de personnel	14
Note 7 Impôts et taxes	14
Note 8 Autres produits d'exploitation	14
Note 9 Autres charges d'exploitation	15
Note 10 Dotations et reprises aux amortissements et provisions	15
Note 11 Résultat financier	15
Note 12 Résultat exceptionnel.....	16
Note 13 Impôts.....	17
NOTES RELATIVES AU BILAN	18
Note 14 Immobilisations incorporelles.....	18
Note 15 Immobilisations corporelles.....	19
Note 16 Immobilisations financières	20
Note 17 Stocks et en-cours.....	20
Note 18 Clients et comptes rattachés.....	20
Note 19 Autres créances	21
Note 20 Disponibilités et valeurs mobilières de placement	21
Note 21 Capitaux propres	21
Note 22 Autres fonds propres.....	24
Note 23 Provisions pour risques et charges	25
Note 24 Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	25
Note 25 Emprunts et dettes financières diverses	26
Note 26 Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	26
Note 27 Dettes fiscales et sociales	26
Note 28 Autres dettes	27
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	28
Note 29 Engagements hors bilan	28
Note 30 Événements postérieurs à la clôture	30
Note 31 Transactions avec les parties liées	30
Note 32 Honoraires des commissaires aux comptes.....	31
Note 33 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.....	31
Note 34 Tableau des filiales et des participations	32

GÉNÉRALITÉS

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Informations relatives à l'entreprise

Lucibel S.A. (« la Société » ou « Lucibel ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en août 2008.

La Société et ses filiales sont spécialisées dans le développement, la promotion et la commercialisation, principalement en France, de solutions technologiques innovantes d'éclairage LED destinées aux entreprises. La Société se diversifie également dans d'autres domaines d'application de la LED comme la cosmétique ou encore la communication par la lumière où la Société est pionnière dans l'industrialisation et la commercialisation du LiFi (accès à Internet par la lumière).

Lucibel SA comprend deux établissements, l'un à Rueil Malmaison et l'autre, le siège social, situé à Barentin (Normandie). La Société a décidé de fermer son établissement de Rueil-Malmaison et cette fermeture est intervenue le 14 janvier 2022.

Elle dispose également d'un bureau à Lorient, qui regroupe la force commerciale dédiée aux clients de l'ouest de la France.

La société Lorenz Light Technic qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2021, loue des locaux à Duttlenheim dont le bail a été résilié fin 2021 pour une libération des locaux le 10 avril 2022.

La Société emploie 46 collaborateurs au 31 décembre 2021 et a généré un chiffre d'affaires de 6,1 M€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2021. Dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine de la société Lorenz Light Technic, 5 salariés ont été transférés, portant ainsi l'effectif de la Société à 51 collaborateurs.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels). Ils sont présentés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Financement et continuité d'exploitation

Au cours de l'exercice 2021, les besoins de financement de la Société ont été principalement couverts par la souscription de 2 nouveaux emprunts respectivement de 500 K€ et 648 K€ dans le cadre du dispositif des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) et dans une moindre mesure, par la cession en fin d'exercice, d'une des deux parcelles du site industriel de Barentin que la Société avait conservées.

Au 31 décembre 2021, la Société dispose d'une trésorerie brute de 616 K€ et des capitaux propres de 698 K€.

A cette date, le montant des avances conditionnées remboursables perçues par la Société, classées en « *Autres fonds propres* », et l'endettement bancaire s'élèvent respectivement à 975 K€ et 3 942 K€ dont un montant total à plus d'un an de 1 681 K€ (compte tenu du classement en dettes à court terme des deux derniers prêts garantis par l'Etat jusqu'à la confirmation de leur échéancier par la Société).

Dans le cadre de l'opération d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) initiée en juillet 2020, la Société pourrait encore renforcer ces capitaux propres à hauteur d'un peu plus de 2,8 M€ en fonction des exercices de BSAR. Au 25 avril 2022, le montant des souscriptions d'actions réalisées depuis le 1^{er} janvier s'élève à 565 K€.

La Société bénéficie du soutien de ses actionnaires de référence et cherche à mettre en place de nouveaux financements. Elle demeure donc en contact avec de nombreux investisseurs et étudie de façon régulière diverses solutions de financement qui peuvent consister en des levées de nouveaux fonds propres ou prendre la forme d'émissions d'obligations.

Ces éléments ont été pris en considération pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels.

NOTE 1 - Principes et méthodes comptables

1.1. Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions et systèmes d'éclairage LED comprenant notamment des sources, luminaires et divers accessoires.

La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits.

Lucibel offre par ailleurs à ses clients une garantie sur produits défectueux d'une durée pouvant aller jusqu'à 36 mois au titre de laquelle la Société comptabilise dans ses comptes une provision pour garantie clients.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Ces immobilisations correspondent principalement à des brevets, licences et logiciels acquis et aux frais de développement engagés par la Société en vue de la production de solutions et produits nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement, sa rentabilité ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des solutions, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les dépenses ont été comptabilisées. La Société a déclaré en 2021 un crédit d'impôt recherche de 97 K€ et un crédit d'impôt innovation de 21 K€.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, frais de recherche et développement.....	1 à 3 ans
Licences et logiciels.....	1 à 3 ans

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Bâtiments	20 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition complété, le cas échéant, d'une évaluation des compléments de prix susceptibles d'être versés en application des protocoles d'accord signés. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement. Les frais d'acquisition des titres de participation sont inscrits à l'actif et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 ans.

Les créances rattachées aux participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement de ces créances.

1.5. Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de marchandises, de composants et de produits finis. Les stocks sont évalués au coût d'achat (coût de transport inclus), calculé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation des stocks est constituée de façon individuelle par produit en fonction de leur valeur de marché, leur obsolescence éventuelle et de leurs perspectives d'écoulement.

1.6. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Cette évaluation du risque de non-recouvrement s'applique également aux créances clients cédées par la Société dans le cadre de son contrat d'affacturage et pour lesquelles des difficultés de recouvrement sont identifiées, étant précisé que la Société bénéficie également d'un contrat d'assurance de ses créances clients.

1.7. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Le poste Produits constatés d'avance comporte en particulier la plus-value résiduelle sur la cession du site de Barentin, qui est reprise tout au long de la durée de location (engagement de 10 ans au moment de la signature du bail en avril 2019).

1.8. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

1.9. Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. A ce titre, le montant des cotisations retraite comptabilisé par la Société au titre de l'exercice 2021 s'est établi à 187 K€. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Les engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes. Ces engagements ont été évalués à 46 K€ au 31 décembre 2021.

1.10. Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leur valeur de marché, en raison de leurs échéances à court terme et compte tenu des dépréciations constatées, le cas échéant.

1.11. Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs sur soldes monétaires en devises, sont intégralement provisionnés à la clôture.

Les dettes et créances en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversions sont inscrites dans des comptes transitoires.

1.12. Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposée à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

1.13. Risque de crédit et risque de concentration

Les instruments financiers sur lesquels la Société encourt un risque de crédit sont principalement les créances clients. La Société commercialise ses produits et services auprès d'une clientèle concentrée essentiellement sur la France et de façon très limitée, en Europe et en Afrique. La Société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes constatées au cours des deux derniers exercices est demeuré maîtrisé et est resté dans les limites anticipées par la direction.

Dans le cadre du développement de son activité en France, la Société a mis en place depuis le mois de février 2011 un contrat d'affacturage lui garantissant la mobilisation d'une partie de son poste clients. Elle bénéficie également d'une assurance-crédit en cas de défaillance. Ces contrats s'appliquent aux clients internationaux à concurrence de leur limite de crédit. Au-delà, la Société procède à une analyse interne du risque client et demande si nécessaire des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit et / ou sécurise le paiement avec des demandes de paiements d'avance.

1.14. Orientation industrielle

La Société a organisé, depuis le 2nd semestre 2015, la fabrication de l'ensemble de ses produits à forte valeur ajoutée, ou nécessitant une *customisation* pour s'adapter à la demande des clients, sur son site de production et d'assemblage de Barentin (Normandie), ce qui permet de garantir un haut niveau de qualité, de réduire les délais de production et de diminuer les coûts de transport.

La fabrication des autres produits est confiée à des sous-traitants européens ou asiatiques, permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de l'activité. La plateforme de Barentin gère depuis le 1^{er} semestre 2016, la logistique, les fonctions administratives et accueille également les équipes de recherche et développement.

1.15. Plans d'options de souscription d'actions, de bons de souscription d'action et d'actions gratuites

Les actions émises dans le cadre de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation des capitaux propres à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Les attributions d'actions gratuites se font soit en allouant des actions propres détenues par la Société, la charge correspondante est alors portée au compte frais de personnel, soit par émission d'actions nouvelles. Dans ce dernier cas, l'augmentation de capital est compensée par un prélèvement sur la prime d'émission.

1.16. Recours à des estimations du management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

NOTE 2 - Faits marquants de la période

L'année 2021 a été marquée par les événements suivants :

Gouvernance

L'Assemblée générale mixte du 30 juin 2021 a en partie renouvelé le conseil d'administration de Lucibel SA. 3 nouveaux administrateurs ont été nommés dont la société Nextstage AM, tandis que le mandat d'Aster Capital n'a pas été renouvelé.

L'exercice 2021 a également marqué par la démission de Monsieur Yves-Henry Brepson au 31 août et l'arrivée de Monsieur Stéphane Vanel le 1^{er} septembre 2021 comme Directeur Commercial puis comme Directeur Général, à compter du Conseil d'administration du 11 octobre 2021.

Financements

Au cours de l'exercice, la Société a bénéficié de nouveaux Prêts Garantis par l'Etat qui lui ont permis de faire face à ces besoins de trésorerie :

- 370 K€ accordés par la Banque Populaire d'Alsace sur l'entité Lorenz Light Technic en complément de la 1^{ère} tranche accordée en 2020 ;
- 500 K€ accordés par la Banque Populaire d'Alsace sur l'entité Lucibel ;
- 648 K€ accordés par le Crédit Agricole Normandie Seine sur l'entité Lucibel.

Lancement du masque de beauté OVE

Le 24 juin 2021, le groupe Lucibel a lancé la commercialisation d'un masque de beauté OVE, dessiné par Olivier Lapidus. Utilisant la photobiomodulation par la lumière LED, ce masque traite efficacement les rides du visage tout en corrigeant certaines imperfections de la peau comme en attestent les résultats de l'étude clinique menée par le laboratoire indépendant GREDECO. Cette solution innovante a d'ailleurs suscité le vif intérêt d'acteurs de la cosmétique dont le groupe LVMH, qui a annoncé en décembre 2021, la mise en place d'un partenariat entre Dior et Lucibel.

Lancement de la 3^{ème} génération de luminaire LiFi

Après avoir mis sur le marché, en septembre 2016, le premier luminaire LiFi industrialisé au monde, puis une deuxième génération de cette solution disruptive permettant d'accéder à internet par la lumière en octobre 2018, Lucibel a mis sur le marché cette 3^{ème} génération de luminaire LiFi, aux performances améliorées et au design très épuré.

Les principales caractéristiques techniques du LUCIPANEL LiFi sont les suivantes :

- un débit, montant et descendant, de 100 Mbps, soit 2 fois plus que le luminaire LiFi Lucibel de 2^{ème} génération ;
- la fonctionnalité LiFi est dissociée de la lumière et fonctionne même si cette dernière est éteinte, assurant ainsi une continuité de services et une consommation d'électricité optimisée ;
- la zone de couverture en connectivité du LUCIPANEL LiFi est d'environ 10 m² par luminaire ;
- une connexion simultanée est possible jusqu'à 16 utilisateurs par point d'accès.

Liquidation de Lucibel Suisse

La société Lucibel SA en sa qualité d'associé unique a décidé de procéder à la liquidation de sa filiale Lucibel Suisse. Au 31 décembre 2021, les formalités sont en cours.

Initiation du processus de liquidation de Lucibel Africa

A la fin du 1^{er} semestre 2021, le Groupe a décidé d'initier la liquidation de sa filiale Lucibel Africa détenue à 80% par Lucibel SA. Le processus, fortement ralenti en raison de la crise sanitaire n'a toujours pas abouti.

Dissolution par transmission universelle du patrimoine de Lorenz Light Technic

La société Lucibel SA en sa qualité d'associé unique, a décidé d'opérer une transmission universelle du patrimoine de sa filiale Lorenz Light Technic et constaté la réalisation effective de la dissolution anticipée de la société Lorenz Light Technic à compter du 31 décembre 2021, ce qui a généré un vrai mali de 270 K€ comptabilisé en charges financières au 31 décembre 2021. Les éléments du bilan de Lorenz Light Technic au 31 décembre 2021 ont donc été agrégés à ceux de Lucibel SA. Au plan fiscal, cette dissolution a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

Cession d'une parcelle sur le site industriel de Barentin (76)

Le 29 décembre 2021, le Groupe a cédé une parcelle de terrain de 4200 m² dont il était resté propriétaire pour 500 K€, réalisant une plus-value de 465 K€ qui est inscrite dans les produits exceptionnels de l'exercice.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 3 - Chiffre d'affaires

La Société opère sur un seul secteur d'activité : le développement et la commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions d'éclairages de nouvelle génération issues de la technologie LED.

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 6 113 K€ contre 6 307 K€ en 2020. Près de 95% du chiffre d'affaires enregistré en 2021 a été réalisé en France ce qui confirme le recentrage depuis plusieurs années sur le territoire national. Les ventes réalisées à l'export sur l'exercice écoulé s'établissent à 281 K€.

NOTE 4 - Achats consommés

Ce poste se décompose comme suit :

En K€	2021	2020
Achats matières premières	2 328	2 238
Variation de stocks matières premières	(340)	(154)
Achats de marchandises	1 061	1 367
Variation de stocks de marchandises	(75)	253
Droits de douane sur achats de marchandises	42	30
Achats consommés	3 015	3 733

La Société achète des composants et matières premières pour pouvoir assurer son activité de production et d'assemblage et également des produits finis lorsqu'elle ne peut en assurer elle-même la production. Les achats de matières premières ont faiblement augmenté entre les deux exercices. En revanche les achats de marchandises ont fortement diminué par rapport à l'exercice 2020, ce qui traduit permet une amélioration du taux de marge brute entre les 2 exercices, qui passe de 40,8% à 50,7%.

NOTE 5 - Charges externes

Les « Charges externes » s'établissent sur l'exercice écoulé à 2 774 K€ contre 2 346 K€ en 2020 et se décomposent ainsi :

En K€	2021	2020	Variation	
			En valeur	En %
Achats d'études	261	323	(62)	-19,3%
Fournitures non stockables et petit équipement	157	90	68	75,3%
Sous-traitance	18	23	(5)	-22,2%
Locations mobilières	128	154	(26)	-16,9%
Locations immobilières	426	301	125	41,5%
Charges locatives / entretien des locaux	142	85	57	66,8%
Entretien, réparation, maintenance	81	55	26	46,6%
Assurances	83	75	9	11,5%
Etudes et recherches	0	100	(100)	-99,9%
Documentation / séminaires	6	9	(3)	-37,4%
Personnel intérimaire ou détaché	26	51	(25)	-49,3%
Honoraires	537	451	85	18,9%
Publicité, catalogues, expositions	109	67	42	63,3%
Frais de Transport	517	326	191	58,7%
Voyages et déplacements - Réceptions	132	119	13	11,1%
Affranchissement / téléphone / internet	80	76	4	4,8%
Services bancaires	40	33	7	21,2%
Autres charges externes	31	7	24	336,9%
Autres achats et charges externes	2 774	2 346	429	18,3%

La hausse significative des charges externes s'explique par :

- l'augmentation très significative des coûts de transport qui est une des conséquences directes de la crise sanitaire ;
- l'augmentation du poste « Fournitures non stockables et petit équipement », avec notamment l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et du carburant ;
- l'augmentation du poste « Locations immobilières » qui inclut désormais la taxe foncière du site de Barentin, celle-ci ayant été reclassée du poste « Impôts et Taxes » vers le poste « Charges externes » ;
- l'augmentation des honoraires, et notamment des frais d'avocats engagés pour certains dossiers contentieux ;
- l'augmentation de certaines dépenses (publicité, voyages et déplacements) qui avaient été réduits en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Certaines dépenses ont diminué entre les deux exercices comme les achats d'études et les frais d'études et de recherches, ce qui permet de compenser une partie des hausses enregistrées.

NOTE 6 - Effectifs et charges de personnel

6.1 Effectifs

Au 31 décembre 2021, l'effectif total s'élève à 46 contre 48 fin 2020. Dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine de Lorenz Light Technic, 5 salariés ont été transférés au sein de la Société, portant son effectif à 51 salariés au 31 décembre 2021.

Cet effectif se répartit selon les catégories suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres (cadres dirigeants et autonomes)	28	27
Non cadres et agents de maîtrise	23	21
Total Effectif	51	48

6.2 Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges de personnel, y compris les rémunérations variables liées aux performances et les charges patronales, se sont élevées à 3 016 K€ contre 2 921 K€ en 2020.

Les indemnités de fin de carrière dues aux salariés n'ont pas fait l'objet d'une provision. L'engagement calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.) s'élève à 46 K€ au 31/12/2021.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation effectuée pour Lucibel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation brut : 0,98 %
- Taux de revalorisation des salaires : de 1 à 1,5%
- Charges sociales patronales : cadres 43%, techniciens et agents de maîtrise 30%, ouvriers et employés de 18% à 26 %
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective si celle-ci est plus favorable que le régime légal. La convention collective appliquée est celle du Commerce de gros ou du Négoce ameublement
- Départ à la retraite : à l'initiative du salarié
- Age de la retraite : 67 ans

NOTE 7 – Impôts et taxes

Le montant du poste « *Impôts et Taxes* » diminue et passe de 185 K€ sur l'exercice 2020 à 70 K€ sur 2021, car la taxe foncière du site de Barentin est désormais comptabilisée en « *Charges externes* ».

NOTE 8 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se répartissent comme suit :

En K€	2021	2020
Production stockée	(25)	(124)
Production immobilisée	309	238
Subventions d'exploitation	12	0
Transferts de charges d'exploitation	7	62
Autres produits	278	275
Autres produits d'exploitation	582	451

La production immobilisée correspond à une partie des frais de personnel de recherche portés par la Société. L'augmentation constatée entre les deux exercices s'explique principalement par une allocation de ressources supplémentaires pour les missions de recherche au cours de l'exercice 2021.

Le poste « *Autres produits* » comprend notamment la quote-part de plus-value sur la cession du site de Barentin reconnue au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 246 K€.

NOTE 9 – Autres charges d'exploitation

Le montant du poste « *Autres charges d'exploitation* » intègre notamment une provision de 15 K€ pour les jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

NOTE 10 - Dotations et reprises sur amortissements et provisions

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se ventilent de la façon suivante :

En K€	2021	2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	243	544
Dotations aux provisions sur actifs circulants (stocks, créances)	613	564
Dotations aux provisions pour risques et charges	49	41
Sous total dotations aux amortissements et aux provisions	906	1 150
Reprises sur provisions sur actifs circulants (stocks, créances)	(452)	(733)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(22)	(41)
Sous total reprises aux amortissements et aux provisions	(474)	(774)
Total net	432	375

Le poste « *Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles* » est principalement constitué d'amortissements des frais de R&D.

NOTE 11 - Résultat financier

En K€	2021	2020
Gains de change	-	10
Reprise de provisions	625	11
Produits des immobilisations financières	6	3 007
Autres produits financiers	2	42
Produits financiers	633	3 070
Pertes de change	-	(13)
Dotations financières aux provisions	(964)	(55)
Mali de fusion	(270)	-
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Intérêts et autres charges financières	(39)	(42)
Charges financières	(1 273)	(110)
Résultat financier	(640)	2 960

Au 31 décembre 2021, la Société a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Lucibelle Paris pour un montant de 1 008 K€ qui a fait l'objet d'une compensation avec les créances commerciales détenues sur cette filiale. La Société a donc procédé à une reprise de provisions sur les créances commerciales détenues sur cette filiale à hauteur de 625 K€.

Les dotations financières aux provisions concernent essentiellement les titres de Lucibelle Paris qui ont été dépréciés pour un montant de 917 K€ ;

Les intérêts et autres charges financières comprennent des intérêts sur comptes courants pour 20 K€, des intérêts d'emprunts à hauteur de 11 K€. et des intérêts sur le compte d'affacturage pour 8 K€.

Les autres charges financières correspondent essentiellement au mali de fusion, enregistré suite à l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société Lorenz Light Technic au 31 décembre 2021.

NOTE 12 - Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et/ou dont la survenance est rare.

En K€	2021	2020
Produit/(Perte) sur cession	500	1
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(46)	(440)
Charges exceptionnelles	(254)	(199)
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	6	16
Produits exceptionnels	7	6
(Dot.) / Rep. provisions	(31)	47
Total	181	(569)

Sur l'exercice 2021, le résultat exceptionnel de 181 K€ correspond essentiellement à :

- à la plus-value de cession d'une des parcelles de Barentin dont le Groupe était resté propriétaire (465 K€) ;
- des charges exceptionnelles de restructuration (108 K€) ;
- des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs à hauteur de 46 K€ ;
- à l'abandon de projets de R&D qui avaient été inscrits à l'actif et qui ont finalement été abandonnés en raison de choix techniques ou commerciaux rendant leurs perspectives de mise sur le marché peu probables (108 K€) ;
- une provision de 21 K€ pour les Crédits Impôts Innovation de 2021, le statut de PME au sens communautaire ayant été remis en question par l'administration fiscale, la Société n'ayant pas la certitude de le retrouver pour l'exercice 2021 ;
- diverses provisions pour risque d'exploitation (+65 K€) dont certaines ont été compensées par des reprises opérées sur l'exercice.

NOTE 13 - Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

En K€	2021	2020
Impôts sur les sociétés	166	230
Crédits d'impôt	118	168
Impôts sur les bénéfices	284	399

Compte tenu de la perte de l'exercice, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021 par la Société. A cette date, la Société dispose de déficits fiscaux cumulés de 48 437 K€ dont 32 228 K€ dans le cadre du régime d'intégration fiscale. Ces déficits peuvent être reportés indéfiniment ; cependant, le montant du déficit pouvant être déduit d'un bénéfice ultérieur est plafonné à un montant de 1 M€ par année, auquel s'ajoute, le cas échéant, 50 % de la fraction du bénéfice excédant 1 M€.

La Société a comptabilisé en 2021 en produits d'impôts l'économie d'impôt générée par sa filiale Procédés Hallier dans le cadre de l'intégration fiscale pour 162 K€ et l'ensemble des crédits d'impôt auquel elle est éligible, pour un montant global de 118 K€ (CIR et CII).

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 14 - Immobilisations incorporelles

Les acquisitions nettes de la période s'élèvent à 738 K€. Elles correspondent aux frais de développement engagés par la Société pour la conception de nouveaux produits LED et procédés associés. Le montant des sorties et reclassements correspond au montant des immobilisations en cours qui ont été transférées dans le compte d'immobilisations sur l'exercice.

En K€	Brevets, Frais de recherche et développement	Licences et logiciels	Fonds de commerce et autres immo. Incorporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2020	2 467	354	311	3 132
Acquisitions	738	0		738
TUP		9		9
Sorties/reclassements	(407)			(407)
Valeur Brute au 31 décembre 2021	2 799	364	311	3 473
Amortissements au 31 décembre 2020	(2 079)	(341)	(1)	(2 420)
Dotations	(146)	(10)		(156)
TUP		(5)		(5)
Reprises				-
Amortissements au 31 décembre 2021	(2 225)	(356)	(1)	(2 582)
Valeur nette au 31 décembre 2020	389	14	310	712
Valeur nette au 31 décembre 2021	574	8	310	892

Dans les immobilisations incorporelles figure le fonds de commerce de la société Confidence rachetée en 2018 et qui a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine en 2019. La durée de cet actif étant illimitée, la Société a procédé à un test de dépréciation qui a conduit à ne pas constater de dépréciation de cet actif.

Les immobilisations et dotations liées à l'opération de la transmission universelle du patrimoine de Lorenz figurent sur la ligne TUP.

NOTE 15 - Immobilisations corporelles

En K€	Terrain	Mat Outillage industriel et mat labo	Installations générales et agencements	Materiel de manutention	Matériel informatique	Mobilier de bureau	Immo. corp. en cours	Total
Valeur Brute au 31 déc. 2020	87	438	199	47	156	69	6	1 004
Acquisitions		22	18	4	15		140	199
TUP		19		13		11		43
Sorties / reclassements	(35)						(147)	(182)
Valeur Brute au 31 déc. 2021	52	480	217	64	171	80	0	1 064
Amortissements au 31 déc. 2020	-	(332)	(91)	(44)	(121)	(59)	-	(647)
Dotations		(39)	(19)	(3)	(25)	(1)		(87)
TUP		(19)	(9)	(13)		(6)		(48)
Reprises		-	-					-
Amortissements au 31 déc. 2021	-	(391)	(119)	(59)	(146)	(66)	-	(782)
Valeur nette au 31 déc. 2020	87	106	108	3	35	10	6	357
Valeur nette au 31 déc. 2021	52	89	98	4	25	14	-	282

Les immobilisations et dotations liées à l'opération de la transmission universelle du patrimoine de Lorenz figurent sur la ligne TUP.

NOTE 16 - Immobilisations financières

En K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2020	14 036	4 107	172	18 315
Acquisitions	1 008		13	1 021
TUP	(1 481)		9	(1 471)
Sorties	(918)		(19)	(937)
Valeur Brute au 31 décembre 2021	12 646	4 107	175	16 928
Dépréciations au 31 décembre 2020	(6 022)	(4 107)	(4)	(10 132)
Dotations		(1)		(1)
Reprises	10			10
Dépréciations au 31 décembre 2021	(6 012)	(4 107)	(4)	(10 123)
Valeur nette au 31 décembre 2020	8 014	1	168	8 183
Valeur nette au 31 décembre 2021	6 633	-	171	6 804

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des titres de participation s'établit à 6 633 K€ contre 8 014 K€ au 31 décembre 2020.

La Société a décidé de reconstituer les fonds propres de sa filiale Lucibelle Paris et a donc souscrit à une augmentation de capital de 1 008 K€, montant porté sur la ligne acquisition. Afin d'assainir la situation financière de sa filiale, il a été décidé de procéder à une réduction du capital social de Lucibelle Paris motivée par des pertes, à hauteur de 918 K€.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances rattachées à des participations est quasiment nulle. En effet, la Société a décidé de provisionner fin 2019 la totalité des créances de sa filiale Cordel.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels de ses filiales, la Société peut être amenée, le cas échéant, à émettre des lettres de confort l'engageant à garantir la continuité d'exploitation de ces structures dans le cas d'une insuffisance de fonds propres à la clôture résultant notamment des pertes enregistrées sur l'exercice.

Au 31 décembre 2021, le poste « *Autres immobilisations financières* » comprend des dépôts et cautionnements dont la valeur s'établit à 139 K€ et des prêts dans le cadre de l'obligation des employeurs à l'effort de construction à hauteur de 36 K€. Les dépôts et cautionnements ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 4 K€.

NOTE 17 - Stocks et en-cours

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	3 333	2 360
Dépréciations cumulées.	(731)	(440)
Valeur nette	2 602	1 920

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2021 s'établit à 2 602 K€ contre 1 920 K€ au 31 décembre 2020. Le stock comprend à la fois la valeur nette des produits et solutions LED destinés à la commercialisation et la valeur nette des composants utilisés par la société dans le cadre de son activité de production et d'assemblage.

L'augmentation de la valeur des stocks entre les deux exercices s'explique essentiellement par l'intégration des stocks de la filiale Lorenz Light Technic qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2021. En valeur nette, l'impact est de 463 K€.

NOTE 18 - Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	2 596	2 866
Dépréciations cumulées.	(2 321)	(2 324)
Valeur nette	275	542

En valeur nette, le montant des « *Créances clients et comptes rattachés* » comptabilisé fin 2021 a diminué par rapport à la situation au 31 décembre 2020. Cette évolution traduit une amélioration dans la gestion du compte clients.

Le montant des dépréciations des créances commerciales reste à un niveau stable entre les deux exercices, à 2 321 K€ fin 2021 contre 2 324 K€ à fin 2020. La majeure partie de ces dépréciations concerne des créances intragroupes.

Par ailleurs, pour les créances domestiques, il convient de rappeler que la Société s'appuie sur un contrat d'affacturage de type « confidentiel ». Au 31 décembre 2021, le montant des créances cédées au factor et non recouvrées s'élève à 815 K€ contre 1 047 K€ à fin décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, la valeur brute des créances libellées en devises étrangères est non significative.

NOTE 19 - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et organismes sociaux.	3	1
Etat – TVA	161	82
Etat - Impôt société - Crédit d'impôts	381	356
Créances et retenue de garantie – Contrat d'affacturage	356	555
Avances et acomptes sur commandes fournisseurs	45	47
Débiteurs divers	306	305
Comptes courants Groupe	2 122	2 729
Dépréciations cumulées.	(212)	(838)
Total autres créances	3 162	3 236

Le montant qui figure dans la rubrique « *Etat - Impôt sur les sociétés – Crédit d'impôts* » enregistré à hauteur de 381 K€ au 31 décembre 2021 correspond, pour le groupe d'intégration fiscale :

- aux créances de crédit impôt recherche (CIR), soit une quote-part des CIR 2016 et 2017 (76 K€), le montant des CIR 2020 (130 K€) et 2021 (97 K€) ;
- aux créances de crédit impôt innovation 2020 (9 K€) et 2021 (21 K€) ;
- à un remboursement de CVAE de 46 K au titre de 2021.

Le poste « *Créances et retenue de garantie – Contrat d'affacturage* » représente le montant des réserves constituées chez le factor suite à la cession des créances clients par la Société dans le cadre du contrat d'affacturage (295 K€), ainsi que le montant de la retenue de garantie constituée par le factor à l'occasion de ces mêmes cessions (61 K€).

NOTE 20 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités détenues en banque sont quasi exclusivement libellées en euros.

Au 31 décembre 2021, la Société ne dispose pas de comptes à terme.

NOTE 21 - Capitaux propres

21.1. Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 2 811 K€ et est intégralement libéré. Il est composé de 14 929 768 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale d'environ 0,1882 euro par action.

Par ailleurs, compte tenu de l'opération d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR), décidée par le Conseil d'administration du 9 juillet 2020 en vertu de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2019, 18 146 actions nouvelles ont été émises suite à l'exercice de 72 584 BSAR (position arrêtée au 31 décembre 2021). Ces émissions d'actions ont donné lieu à une augmentation de capital nette de frais de 18 K€ dont 15 K€ portés au compte de « *Primes d'émission* ».

Au 31 décembre 2021, 8,6% du capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa société holding, et 23,5% par le fonds d'investissement NextStage AM. Les actions restantes sont principalement détenues par des investisseurs financiers ou des particuliers intervenant directement sur le marché Euronext Growth.

Au 31 décembre 2021, la Société ne détient plus aucune action, ainsi chaque action en circulation dispose d'un droit de vote attaché.

21.2. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE » ou « bons »)

Différents programmes d'émission de BSPCE ont été mis en place par le Groupe depuis 2010. Ces programmes bénéficient au personnel salarié, aux dirigeants de Lucibel ainsi qu'aux salariés des sociétés ou filiales qui lui sont liées.

La plupart des programmes présentent les caractéristiques suivantes :

- chaque BSPCE donne le droit de souscrire à une action.
- pour chaque émission, sauf modalités particulières, 50% des bons sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution.
- les BSPCE devenus exerçables peuvent être exercés à tout moment au cours de leur période de validité de 5 ans, décomptée à partir de la date d'attribution.
- en cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les BSPCE non encore acquis (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration). Pour les attributions depuis 2016, une condition de présence au sein de l'entreprise est exigée pour l'exercice des BSPCE.

Certaines attributions comportent également des conditions de performance.

Entre 2010 et 2020, dix programmes ont été mis en place successivement par Lucibel SA. Les plans d'attributions de BSPCE de 2017 à 2020 sont toujours en cours, et dans le cadre de ces plans, 789 000 BSPCE ont été attribués, 360 000 ont été annulés suite au départ des bénéficiaires ou à la non réalisation des objectifs définis pour certains plans spécifiques.

En 2021, la Société a mis en place un nouveau programme et a attribué 1 195 000 BSPCE. Une synthèse des opérations relatives aux BSPCE est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons attribués et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
Solde au 31 décembre 2019	676 250	2,85
Attribués	300 000	0,97
Exercés	-	-
Annulés	(321 750)	3,62
Solde au 31 décembre 2020	654 500	1,61
Attribués	1 195 000	0,79
Exercés	-	-
Annulés	(225 500)	1,72
Solde au 31 décembre 2021	1 624 000	0,99

Au 31 décembre 2021, 144 000 actions peuvent être souscrites au titre des BSPCE exerçables, avec des prix d'exercice variant de 1 € à 4,55 € suivant les attributions.

21.3. Options de souscription d'actions

Les programmes d'options bénéficient aux salariés et mandataires sociaux éligibles de Lucibel SA et des sociétés ou filiales qui lui sont liées.

Tous les programmes d'options présentent les caractéristiques suivantes :

- Chaque option donne le droit de souscrire à une action.
- Pour chaque émission, 50% des options sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution.
- Les options devenues exerçables peuvent être exercées à tout moment sur une période de 7 ans décomptées à partir de la date d'attribution.
- En cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les options non encore acquises (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration).

Le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de 2015 est toujours en cours. 15 000 options ont été attribuées au prix de 3,75 €. 7 500 ont été annulées suite au départ des bénéficiaires et aucune option n'a été exercée pour ce plan sur les exercices antérieurs.

Les plafonds d'émission autorisés sont communs à l'émission de BSPCE.

Aucune option n'a été exercée sur l'exercice. Une synthèse des opérations d'émission d'options de souscription d'actions est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux options attribuées et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
Solde au 31 décembre 2019	51 500	6,95
Attribués		
Exercés		
Annulés	(44 000)	7,50
Solde au 31 décembre 2020	7 500	3,75
Attribués		
Exercés		
Annulés		
Solde au 31 décembre 2021	7 500	3,75

21.4. Attributions gratuites d'actions (« AGA »)

En juin 2016, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en place d'un premier programme d'attribution d'actions gratuites. Au 31 décembre 2016, 54 000 actions gratuites ont été attribuées dans le cadre de ce programme. La période d'acquisition de ces actions a été fixée à 1 an, soit du 7 juillet 2016 au 6 juillet 2017 et la période de conservation a été fixée à un an, soit du 7 juillet 2017 au 6 juillet 2018. Du fait du départ d'un salarié, 53.000 actions ont été effectivement et définitivement acquises par les bénéficiaires à l'expiration de la période d'acquisition.

En mars 2017, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en place d'un deuxième programme d'attribution d'actions gratuites. Le nombre total d'attributions d'actions gratuites de ce programme s'élève à 34 960 AGA, dont 24 960 attributions faites en mars 2017 et 10 000 en avril 2018. Sur la 1^{ère} attribution, 15 160 actions ont été effectivement et définitivement acquises par les bénéficiaires à l'expiration de la période

d'acquisition (fixée au 17 mars 2019). Sur la 2nde attribution, 10 000 actions ont été effectivement et définitivement acquises par les bénéficiaires à l'expiration de la période d'acquisition (fixée au 3 avril 2020).

En juin 2019, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en place d'un nouveau programme d'attribution d'actions gratuites ne pouvant porter sur un nombre d'actions existantes ou nouvelles supérieur à plus de 3% du nombre d'actions composant le capital social de la société à la date de la décision de leur attribution. Le nombre total d'attributions d'actions gratuites de ce programme s'élève à 434 927 dont :

- 67 400 attribuées en juillet 2020. 49 350 AGA ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires avant l'expiration de la période d'acquisition ; Les 18 050 actions gratuites attribuées sont en cours d'acquisition jusqu'en juillet 2022 ;
- 54 377 attribuées en juillet 2021, en cours d'acquisition jusqu'en juillet 2022 ;
- 287 900 attribuées en septembre 2021, en cours d'acquisition jusqu'en mars 2023 ;
- 25 250 attribuées en décembre 2021, en cours d'acquisition jusqu'en juin 2023.

Une synthèse des opérations d'attribution d'actions gratuites est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions gratuites en circulation
Solde au 31 décembre 2019	10 000
Attribuées	67 400
Acquises	(10 000)
Annulées	
Solde au 31 décembre 2020	67 400
Attribuées	367 527
Acquises	
Annulées	(49 350)
Solde au 31 décembre 2021	385 577

NOTE 22 - Autres fonds propres

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Avances conditionnées	975	1 142
Total autres fonds propres	975	1 142

Au 31 décembre 2021, les autres fonds propres sont constitués d'avances consenties par la région Normandie dans le cadre de l'implantation de Lucibel sur le site de Barentin.

Début 2021, la Société a demandé et obtenu un rééchelonnement de la dette restante à compter du 1^{er} mars 2021, avec un allègement des mensualités pendant 12 mois.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier de cette avance au 31 décembre 2021 :

En K€	Montant initial	Taux d'intérêt effectif	< 1an	>1an - < 5ans	> 5 ans	TOTAL
Avance Région Normandie	1 750	0%	262	714	0	975

NOTE 23 - Provisions pour risques et charges

Les provisions s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	TUP	31/12/2021
Provision pour risque produit	94	48	(22)		13	133
Autres provisions pour risques	233	91	(15)		50	359
Total provisions	327	140	(38)	-	63	492
En exploitation	96	49	(22)		63	186
En financier	50					50
En exceptionnel	181	90	(15)			256

La provision pour garantie produits couvre les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par la Société durant la période de garantie (comprise entre 1 et 3 ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctives à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les provisions pour risques correspondent à la meilleure estimation du management des risques de sortie d'actif pour la Société, prenant en compte l'information disponible à la date d'arrêté des comptes. Les coûts réels auxquels la Société pourrait faire face pourraient différer de ces estimations. Ces provisions portent sur des litiges clients et sur le montant du Crédit Impôt Innovation 2021, en raison du risque pour la Société de perdre son statut de PME au sens communautaire du terme.

NOTE 24 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Au 31 décembre 2021, les caractéristiques des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, hors découverts bancaires, sont les suivantes :

Libellé	Durée	Montant initial	Début	Fin	< 1an	>1an - < 5ans	> 5 ans	TOTAL
COFACE	Assurance export	74	janv.-14	mars-20	73			73
BRED	36 mois + 6 mois de report (*)	396	déc.-17	juin-21				0
CIC	60 mois + 6 mois de report (*)	570	oct.-18	avr.-24	114	152		266
CIC PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	500	juin-20	mai-26	72	428		500
Caisse d'épargne PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	501	juin-20	mai-26	72	429		501
Banque Populaire d'Alsace PGE (**)	1 an jusqu'à la confirmation de l'option de différé	500	juil.-21	juil.-22	500			500
Crédit Agricole	1 an jusqu'à la confirmation de l'option de différé	648	déc.-21	déc.-22	648			648
Banque Populaire d'Alsace (***)	60 mois + 6 mois de report (*)	700	déc.-19	mai-25	140	342		481
Banque Populaire d'Alsace (***) PGE(**)	Différé de 2 ans + 4 ans	602	juil.-20	juil.-26	62	540		602
Banque Populaire d'Alsace (***) PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	371	mars-21	mars-27		347	24	371
TOTAL		4 862			1 681	2 238	24	3 942

(*) report accordé par la banque dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 / (**) Prêt Garanti par l'Etat

(***) initialement souscrit par Lorenz Light Technic

L'emprunt à moyen terme contracté en 2018 auprès de la banque CM-CIC (570 K€ de nominal), est soumis au respect de covenants financiers basés sur les comptes consolidés de Lucibel SA. Ils sont détaillés ci-après :

- Maintien des fonds propres de Lucibel à au moins 10 M€ ;
- Résultat d'exploitation positif à compter du 31 décembre 2019 ;
- Maintien d'un ratio Dettes financières nettes (hors avances conditionnées) sur Fonds propres inférieur à 0,5.

Au 31 décembre 2021, au moins l'un des covenants n'est pas respecté mais à la demande de Lucibel, le CIC a signifié son accord en décembre 2021 pour ne pas demander le remboursement anticipé du solde restant dû au 31 décembre 2021, soit 266 K€, malgré le bris de covenant.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a obtenu deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) de 500 K€ et 648 K€. Par ailleurs dans le cadre de transmission universelle du patrimoine de Lorenz Light Technic elle a intégré de nouveaux emprunts dont deux PGE. Pour le PGE de 370 K€ de Lorenz Light Technic, la Société a d'ores et déjà confirmé auprès de la Banque Populaire d'Alsace qu'elle optait pour un différé de 2 ans et un remboursement sur 4 ans à compter de mars 2023. Pour les PGE plus récents, et pour lesquels la Société n'a pas eu encore à formuler de choix, les dettes ont été considérées comme étant à court terme. L'échéancier présenté ci-dessus tient compte de ces éléments.

NOTE 25 – Emprunts et dettes financières diverses

Dans ce poste du bilan, figure le montant des dettes de la Société vis-à-vis de ces filiales. A fin décembre 2021, il s'élève à 4 139 K€ contre 4 246 K€ au 31 décembre 2020.

NOTE 26 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs, quasiment stables entre les deux exercices ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs.	1 110	1 140
Dettes fournisseurs - Factures non parvenues	377	285
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 487	1 425

NOTE 27 - Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sociales	941	1 001
Dettes fiscales	86	175
Dettes fiscales et sociales	1 027	1 177

Le poste « *Dettes sociales* » intègre les provisions pour congés payés et pour rémunérations variables liées à l'activité 2021 à régler par la Société au cours du 1^{er} semestre 2022. Au 31 décembre 2021, ce poste comprend également une partie du report de charges sociales accordé à la Société dans le cadre des mesures mises en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire et non encore remboursé. Ce report de charges s'élève à 254 K€ pour les cotisations URSSAF et à 50 K€ pour les cotisations retraite. Le remboursement du solde est prévu sur l'exercice 2022.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2021, la Société a demandé à bénéficier des mesures de remise de dettes sociales, qui concernent les charges patronales des mois de mars à mai 2020. La Société est toujours en attente de la réponse des organismes sociaux concernés.

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA et au prélèvement à la source à reverser en janvier 2022.

NOTE 28 - Autres dettes

Les autres dettes s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Clients créditeurs	198	95
Créditeurs divers	36	77
Produits constatés d'avance	1 808	2 033
Autres dettes	2 042	2 204

Le poste « *Clients créditeurs* » comprend notamment les remises de fin d'année octroyées aux clients distributeurs de la Société, des acomptes et des avoirs à établir.

Le poste « *Créditeurs divers* » inclut principalement les compléments de prix à verser dans le cadre du rachat de LuciConnect (36 K€).

Enfin, le poste « *Produits constatés d'avance* » correspond essentiellement à la valeur résiduelle de la plus-value réalisée sur la cession d'une partie du site de Barentin. La Société a décidé d'étaler celle-ci sur les 10 ans d'engagement de location pris par la Société au moment de la vente. La plus-value reconnue au titre de 2021 qui s'élève à 246 K€ est comptabilisée en Produits d'exploitation tandis que la plus-value résiduelle de 1 787 K€ est comptabilisée en « *Produits constatés d'avance* ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOTE 29 - Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions tels que les engagements liés à la garantie produits.

Au 31 décembre 2021, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existant au 31 décembre 2020. Les principaux engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

La Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière actuelle ou future, autres que ceux listés ci-dessous.

29.1 Engagements de location

Dans le cadre de la cession d'une partie de son site industriel de Barentin, la Société a pris un engagement ferme de location de 10 ans au travers d'un bail ayant pris effet le 8 avril 2019. Le loyer annuel pour les 2 premières années s'élève à 340 K€ HT, puis à 395 K€ HT pour les 8 années suivantes. Une franchise de loyer de 3 mois a été accordée pour la 2^{ème} année.

Au 31 décembre 2021, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à 2 892 K€.

La Société loue des bureaux à Rueil-Malmaison au travers d'un bail commercial ayant pris effet le 12 avril 2019 pour une durée de neuf ans, avec possibilité de résiliation anticipée à la fin de chaque période triennale moyennant un préavis de 6 mois. La Société ayant résilié son bail et le bailleur ayant accepté une résiliation anticipée au 14 janvier 2022, le montant du loyer restant dû au 31 décembre 2021, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établit à 1,4 K€.

La Société loue des bureaux à Lorient au travers d'un bail commercial ayant pris effet le 1^{er} octobre 2019 pour une durée de neuf ans avec possibilité de résiliation anticipée à compter du 1^{er} avril 2020 moyennant un préavis de 6 mois. Le loyer annuel hors taxes est de 5 K€.

Au 31 décembre 2021, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à 2,5 K€.

Pour sa filiale Lorenz Light Technic (qu'elle a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine), la Société loue des bureaux et un espace de stockage à Duttlenheim au travers d'un bail commercial ayant pris effet le 11 avril 2019 pour une durée de neuf ans, avec possibilité de résiliation anticipée à la fin de chaque période triennale moyennant un préavis de 6 mois. La Société ayant résilié son bail au 10 avril 2022, le montant des loyers restant dus au 31 décembre 2021, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établit à 14,8 K€.

Enfin, la Société loue des véhicules de fonction principalement affectés à ses effectifs commerciaux dans le cadre de contrats de location simple de durée généralement comprise entre 36 et 48 mois. Les redevances versées en 2021 par la Société dans le cadre de ses contrats se sont établies à 106 K€.

29.2 Engagements pris dans le cadre de la mise en place d'un emprunt bancaire

La Société s'est engagée, à l'occasion de la mise en place d'un emprunt bancaire, à respecter un ensemble de « covenants » développés en note 24. Par ailleurs, pour cet emprunt, la Société a nanti au profit du CIC, 25% du capital de Procédés Hallier. Au 31 décembre 2021, il reste 266 K€ à rembourser sur cet emprunt destiné à refinancer l'acquisition des titres de la société Confidence et dont le montant initial était de 570 K€.

29.3 Engagement pris pour des effets de commerce escomptés non échus

Le montant des effets escomptés non échus s'élève à 7 K€ au 31 décembre 2021.

29.4 Engagement pris pour des crédits baux

La société Lorenz Light Technic a pris des engagements de crédit-bail pour des véhicules dont la synthèse est présentée dans le tableau ci-après.

31/12/2021 - en K€	Terrain	Construction	Installation matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				108	108
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				13	13
Dotations de l'exercice				23	23
Total				36	36
Redevances payées					
Cumul exercices antérieurs				10	10
Dotations de l'exercice				22	22
Total				33	33
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				22	22
- entre 1 et 5 ans				46	46
Total				68	68

29.5 Engagements reçus dans le cadre de la cession des titres Citéclair

Dans le cadre de la cession d'une partie des titres de la société Citéclair en 2015 et 2016, la Société a reçu, dans l'attente du paiement complet du prix de cession, le nantissement de l'ensemble des titres cédés. Une partie de ces titres ayant été payés au cours de l'exercice 2021, le nantissement ne porte plus que sur 56 K€.

29.6 Engagements reçus dans le cadre des abandons de créances consentis à la société Citéclair

La Société a consenti des abandons de créances à la société Citéclair portant sur un montant global HT de 562 K€. Une clause de retour à meilleure fortune a été conclue entre les parties et prévoit que Citéclair rembourse progressivement la Société chaque semestre à hauteur de 50% du flux de trésorerie net positif généré sur le semestre courant. Aucun remboursement n'est intervenu au 31 décembre 2021. La clause de meilleure fortune est plafonnée à 332 K€.

29.7 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place des prêts garantis par l'Etat (PGE)

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre de la mise en place des Prêts Garantis par l'Etat, la Société bénéficie au 31 décembre 2021 d'une garantie représentant 90% du montant des emprunts souscrits soit un total de 2 806 K€ dont 1 933 K€ pour Lucibel et 873 K€ liés à Lorenz Light Technic.

29.8 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place d'une garantie bancaire

La Société a mis en place une garantie bancaire auprès du CIC pour couvrir un marché étranger à hauteur de 26 KCHF, soit 25 K€ convertis à la date de clôture.

Au 31 décembre 2021, la Société ne bénéficiait pas d'autres engagements donnés ou reçus significatifs.

NOTE 30 - Evènements postérieurs à la clôture

La Société a cédé la 2nde parcelle de terrain de son site de Barentin dont elle était restée propriétaire pour un montant de 589 K€.

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, la Société a poursuivi les échanges avec DIOR en vue de la signature d'un partenariat commercial avec sa filiale Lucibelle Paris pour la commercialisation de son masque de beauté OVE, dont la conception et la fabrication sont assurées par le site de Barentin.

Ce partenariat, par lequel DIOR déploierait dans une vingtaine de pays le masque de beauté OVE, dans ses spas et auprès de ses clients particuliers, ouvre des perspectives intéressantes pour la Société.

La situation en Ukraine est sans conséquence directe identifiée à la date d'arrêté des comptes et du rapport de gestion. Toutefois, la Société n'a pas été en mesure de mener l'analyse des répercussions indirectes de cette situation, mais l'évaluation de ces impacts est en cours, étant entendu qu'aucune incidence significative n'est identifiée à ce jour.

NOTE 31 - Transactions avec les parties liées

31.1 Rémunération des dirigeants et administrateurs

Les principes de rémunération et avantages assimilés alloués au Président du conseil d'administration et au Directeur Général ont été définis respectivement au cours du conseil d'administration du 27 juillet 2021 et du 21 septembre 2021 et ont été revus lors du conseil d'administration du 8 avril 2022, en ce qui concerne l'arrêté des rémunérations variables dues au titre de 2021.

Une somme de 15 K€ a été provisionnée dans les comptes de Lucibel SA pour les jetons de présence à verser aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2021. L'attribution et le versement de ces jetons de présence interviendront à l'issue de l'assemblée générale 2022 validant les comptes 2021.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature versés aux mandataires sociaux et aux organes d'administration par la Société s'est élevé à 369 K€ en 2021 contre 360 K€ en 2020. Ce montant intègre les rémunérations variables versées en 2021 au titre de 2020.

Au cours de l'exercice, 725 000 BSPCE ont été attribués aux dirigeants au prix d'exercice de 0,78 € et 150 000 ont été attribués au prix d'exercice de 0,81 €.

54 377 actions gratuites ont été attribuées à un mandataire en juillet 2021, avec une période d'acquisition de 1 an, soit jusqu'en juillet 2022 et 50 000 actions gratuites ont été attribuées en septembre 2021 à un autre mandataire, avec une période d'acquisition de 18 mois, soit jusqu'en mars 2023.

Lucibel SA n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux excepté pour Monsieur Stéphane Vanel, Directeur Général de Lucibel SA en cas de licenciement intervenant dans les 3 ans suivant son arrivée. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux. Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi pour les mandataires sociaux non salariés.

31.2 Informations concernant les parties liées et entreprises liées

Le tableau ci-dessous ne présente que les transactions résultant d'une convention règlementée, les autres transactions avec les parties liées ayant été conclues aux conditions normales de marché.

31/12/2021 - En K€, net	Société actionnaire (Etoile Finance)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Charges d'exploitation	(36)

NOTE 32 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pris en charge au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 56 K€ au titre de leur mission.

NOTE 33 - Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

33.1 Créances

31/12/2021 - en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	4 107	4 107	
Prêts	36		36
Autres immobilisations financières	138	25	114
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 447	2 447	
Autres créances clients	992	992	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	541	541	
Groupe et associés	2 122	2 122	
Avances et acomptes sur commandes fournisseurs	45	45	
Débiteurs divers	662	662	
Charges constatées d'avance	170	170	
TOTAUX	11 265	10 739	526

33.2 Dettes

31/12/2021 - en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 942	1 681	2 238	24
Avances conditionnées	975	262	714	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 368	1 368		
Personnel et comptes rattachés	254	254		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	688	688		
Etat et autres collectivités publiques	86	86		
Groupe et associés	4 124	4 124		
Autres dettes	85	85		
Produits constatés d'avance	1 808	266	983	559
TOTAUX	13 329	8 812	3 935	582

NOTE 34 - Tableau des filiales et participations

	Capital (en devises locales)	Capitaux propres (i)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et Avances (ii) consentis et non encore remboursés (K€)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
1 – Filiales (Plus de 50% du capital détenu)											
Diligent Factory (Chine)	KRMB 4 503	17	100%	500	-	-	-	-	-	-	Chiffres de l'exercice 2018 Société en sommeil
Lucibel Suisse	K CHF 1100	(192)	100%	902	-	14	-	-	-	-	Chiffres de l'exercice 2020 Société en cours de liquidation
Cordel	K€ 120	(4 420)	100%	4 205	-	-	-	-	-	-	Chiffres de l'exercice 2019 Société en cours de liquidation
Lucibel Asia (Chine HK)	KHKS			50							Chiffres de l'exercice 2017 Société en cours de liquidation
Procédés Hallier	K€ 18	2 310	100%	6 533	6 533	(2 378)	-	2 024	432		Chiffres de l'exercice 2021
Lucibel Africa	KMAD 1 000	(286)	80%	73	-	11	-	3	(33)		Chiffres de l'exercice 2021
Lucibelle Paris (ex Line 5)	K€ 100	51	100%	1018	100	225	-	1 067	(236)		Chiffres de l'exercice 2021
Lorenz	(iii)	(iii)	(iii)	(iii)	(iii)	(iii)	-	659	(497)		Chiffres de l'exercice 2021
2 – Participations (10% à 50% du capital détenu)											
SLMS	K€ 500	(361)	50%	250	-	107	-	0	(4)		Chiffres de l'exercice 2021 Au 31 décembre 2021 les provisions sur prêts et avances s'élèvent à K€ 107
Citéclair	K€ 100		20%	24	-	-	-				Chiffres 2021 non disponibles
Lucibel Middle East	KAED 100	(1 500)	40%	8	-	29	-	438	(0)		Chiffres de l'exercice 2020

(i) Y compris résultat de l'exercice / (ii) Y compris le cas échéant, les comptes courants et débiteurs divers / (iii) montant intégré dans le bilan de Lucibel SA au 31/12/2021 suite à la TUP